

**Recherches sur le pseudonyme Floridus Macer à qui l'on attribue le poème
'De viribus herbarum' / [Jean Baptiste Marie Baudry de Balzac].**

Contributors

Baudry de Balzac, Jean Baptiste Marie, 1796-1848.
Macer, Floridus. De viribus herbarum.

Publication/Creation

[Versailles] : [Montalant-Bougleux], [1847]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/q9zm4ejh>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

B.S
(Macer)
65228
13
EXTRAIT DU I.^{er} VOLUME DES MÉMOIRES

DE LA

Société des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

FRAGMENT D'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE.

RECHERCHES SUR LE PSEUDONYME

FLORIDUS MACER,

A QUI L'ON ATTRIBUE

LE POÈME DE VIRIBUS HERBARUM,

Par M. le Docteur BAUDRY DE BALZAC,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Nos bibliothèques médicales renferment, sous le titre de : MACER, de *Viribus Herbarum*, un poème sur les vertus des plantes médicinales, qui est incontestablement l'une des sources les plus importantes auxquelles aient puisé les compilateurs des sentences salernitaines. Près de cent vers de ce dernier recueil y sont pris textuellement, et, dans un grand nombre de passages, on peut remarquer des imitations manifestes. Ce traité, indigne du nom de poème par sa composition, est très médiocrement versifié, et, sous le point de vue de sa valeur littéraire, il ne doit être considéré que comme un recueil de vers mnémoniques. Il est divisé originellement en LXXVII chapitres



qui renferment chacun l'histoire médicale d'une plante. La collation de nombreux manuscrits et celle des principales éditions imprimées, nous a permis de recueillir et de signaler un grand nombre d'additions et d'interpolations anciennes. Outre le texte ordinaire, M. Choulant, dans son édition de 1832, donne 482 vers sous le titre de *Spuria Macri*; nous en pourrions ajouter une centaine qui proviennent de nos recherches particulières (1).

Si l'on en juge par le nombre des manuscrits et des éditions, par l'introduction d'une grande quantité de vers de ce poème dans les sentences salernitaines, par les nombreuses citations qu'en fait Vincent de Beauvais dans son *Speculum naturale*, on ne pourra douter de l'importance qu'il eut au moyen-âge, et même jusque vers l'époque de la Renaissance; car Saladinus, *de Asculo*, le recommande aux aromataires (pharmaciens) vers le XIV.^e siècle; et Paracelse lui-même a donné des remarques et des corrections sur les trente-sept premiers chapitres; elles ont été recueillies par Jean Herbst, son disciple, vulgairement connu sous le nom de J. Oporinus.

Il règne une grande obscurité sur l'époque de la composition de cet ouvrage, sur le nom de son auteur véritable, et même sur l'auteur ancien, dont le nom a été emprunté. Nous avons désiré jeter quelque lumière dans toutes ces questions, et quoique nous sentions fort bien que, malgré nos efforts, nous n'y avons réussi que d'une manière incomplète, nous pensons néanmoins avoir approché plus près que d'autres de la solution de ces divers problèmes.

(1) Nous avons préparé une édition de MACER qui doit trouver place dans notre *Recueil de Documents sur l'Histoire de la Médecine au moyen-âge*.

La désignation de l'ouvrage est, dans les manuscrits, MACER, de *Viribus Herbarum*; dans les éditions, c'est ÆMILIUS MACER, ou FLORIDUS MACER. Il est désormais hors de doute que le nom de MACER est un pseudonyme, que le prénom *Floridus* est une plaisanterie inspirée par le sujet lui-même, et que le prénom *Æmitius* a été choisi pour faire croire, d'autant mieux, que l'auteur appartenait au siècle d'Auguste, car il y avait alors un poète de ce nom, et il avait écrit quelque chose de relatif à l'histoire naturelle; mais le *de Viribus Herbarum* que nous avons, mentionne Pline le Naturaliste, et est presque partout calqué sur son histoire naturelle; il y avait donc présomption qu'on avait emprunté le nom d'un autre Macer. Quel était-il? et cette présomption était-elle fondée? Nous avons cru cette recherche facile; mais les plus illustres commentateurs ont été infructueusement mis par nous à contribution: Petrus Crinitus, ou Pietro Riccio; les deux Scaliger; Vossius ou Gérard, Jean Vos; Heinsius, ou Nicolas Heins; Brouckhusius ou Broeckhuisen; etc., etc., compulsés par nous, nous ont fourni seulement, parmi quelques utiles données, des discussions confuses, des doutes, et des points d'interrogation. Nous avons dû remonter plus haut dans le temps, et nous avons interrogé les grammairiens de la basse latinité: Servius, Festus Pompeius, Charisius, Diomedes, Nonnius Marcellus, Priscien, Isidore de Séville: ils nous ont donné quelques fragments importants, quelques détails précieux; mais ils nous ont laissé d'immenses lacunes à remplir.

Nous nous sommes vu entraînés dès-lors par l'attrait de cette poursuite jusque dans les plus beaux siècles de la littérature romaine; nous avons réuni presque tout ce qu'elle a produit de plus illustre: Cicéron, Denys d'Halicarnasse, Catulle, Tite-Live, Ovide, Tibulle, Manilius l'astronome,

les deux Pline, les deux Senèque, Quintilien, Martial, Plutarque, Valère Maxime, Suétone, Aulu-Gelle, Tacite, Denys, Cathon, Macrobe : nous leur avons demandé lequel, parmi les écrivains du nom de Macer, avait pu être choisi pour l'auteur supposé du traité *de Viribus Herbarum*. Il nous a fallu d'abord préciser les noms exacts et les époques chronologiques des écrivains qui nous étaient indiqués, afin d'éviter toute confusion. Nos dictionnaires biographiques ne contiennent rien de ce qui suit ; il a fallu vérifier et contrôler la chronologie ; étudier le mécanisme de la composition du nom chez les Romains ; remarquer qu'il se composait principalement du nom de famille, comme *Tullius, Licinius* ; du prénom, comme *Marcus, Æmilius, Caius* ; et du surnom, comme *Cicero, Macer, Calvus*, dans les noms *Marcus Tullius Cicero, Æmilius Licinius Macer, Caius Licinius Calvus* : comme le même homme est souvent désigné par l'une seulement de ces dénominations, et que les prénoms et surnoms surtout n'ont pas toute la fixité désirable, ce qui est facilement cause de confusions, il nous a fallu examiner ce que nous avons pu trouver de relatif à tout écrivain qui portait le surnom de *Macer*, ou le nom patronymique de *Licinius*.

L'époque de chaque auteur étant une source féconde d'éclaircissements, nous avons dû rechercher une date parfaitement déterminée autour de laquelle les autres se vinssent grouper. On ne devra pas s'étonner, dès-lors, si cette partie d'un travail d'une autre nature est devenue comme une page de l'histoire de la littérature romaine, et si nous avons fait une large place à un personnage peu connu, mais peut-être intéressant à connaître, dont la vie et les œuvres ne paraissent pas d'abord avoir une importance directe à notre objet principal.

Selon Pline l'Ancien (1), l'an de Rome 673 (—81), le 5.^e des Calendes de juin, c'est-à-dire le 27 mai, il y a par conséquent 1928 ans environ, naissait à Rome, chez Caius Licinius Macer, l'historien, membre de la nombreuse et puissante maison des Liciniens, un fils qui, plus tard, quoique dans une vie fort courte, contribua pour sa part à l'illustration de sa famille, comme orateur et comme poète, sous le nom de PORCIUS LICINIUS CALVUS, prénom, nom et surnom souvent employés isolément pour le désigner (2).

C'était le temps des proscriptions de Sylla, l'année même où il battait à Préneste les Consuls Marius et Carbon. Hortensius, âgé de trente-quatre ans, était déjà depuis quinze ans l'orateur le plus distingué du barreau.

C'était aussi l'année même où Cicéron, âgé de vingt-six ans, plaidait sa première cause : il ne se doutait guère de la naissance de l'un de ceux qui lui disputeraient un jour avec le plus de faveur, quoique sans y réussir, la palme de l'éloquence.

Catulle avait cinq ou six ans, et l'on ne savait pas qu'é-mules sans rivalité dans leurs poésies légères, ils consu-

(1) PLINII *Histor. natur.*, lib. VII, c. 49.

(2) Le prénom Porcius présente quelque incertitude ; il est quelquefois remplacé par celui de Caius, prénom de son père, et par celui de Cornelius : il est vrai que la lettre initiale C peut avoir été interprétée par Caius et par Cornelius, et que les initiales P. O. R. ont pu devenir facilement C. O. R., et de là Porcius transformé en Cornelius. Voici, du reste, comment le nomment différents auteurs : — Cicéron le nomme Calvus, et Licinius Calvus, et C. Licinius Calvus. — Dans Catulle, c'est Calvus, Licinius, ou Licinius Calvus. — Dans Pline l'Ancien, c'est Cornelius Licinius Calvus. — Dans Pline le Jeune, c'est Calvus, ou Caius Calvus. — Dans Aulu-Gelle, c'est, dans un endroit, C. Calvus, et, dans un autre endroit, Porcius Licinius. — Dans Suétone, c'est Porcius Licinius. Tout cela sera démontré.

meraient rapidement leurs vies dans des plaisirs par trop vifs.

Le poète Lucrèce n'avait encore que quatorze ans; Virgile devait naître dix ans plus tard; Horace, cinq ans encore après Virgile. Ovide et Tibulle sont nés la même année, quarante ans après Licinius Calvus, l'an de Rome 712 (—42).

Quoi qu'il en soit, le jeune enfant fut élevé et instruit sans que l'histoire ait conservé aucun souvenir de ses premières années : elle le montre pour la première fois, vers l'âge de vingt-deux ans (1), accusant Vatinius que défendait Cicéron, dans la force de l'âge et dans maturité de l'esprit et du talent. Plus tard, associé à Cicéron lui-même dans la défense de C. Caton et de Messius, contre l'accusation d'Asinius Pollion (2); et pendant neuf ou dix ans, car il mourut vers l'âge de trente ans, il n'y eut point au forum une affaire un peu grave dans la plaidoirie de laquelle il ne fût ou associé ou antagoniste du prince des orateurs romains. Il ne semblera pas étonnant, dès-lors, que Cicéron parle souvent de lui avec des éloges mêlés de critiques. « Licinius Calvus, dit-il (3), s'il eût vécu plus long-temps, eût acquis un grand mérite d'éloquence; il était instruit, très lettré, et son langage était délicat et soigné; mais il tenait à une réputation d'atticisme : de là cette simplicité maigre à laquelle il arrivait par le travail. » Ailleurs Cicéron explique, dans une lettre à Trebonius, quel pouvait être le contenu des lettres qu'il avait écrites à Calvus (4). « Elles

(1) TACITE, *de Claris Oratorib.*, dialog. XXXIV. — QUINTILIEN, lib. XII, c. 5. — *Calvus, Cæsar, Pollio multum ante quæstoriam ætatem* (27 ans) *gravissima judicia susceperunt.*

(2) V. l'Annotateur de Sénèque, p. 176 et 177.

(3) CICER., *de Clar. Orat.*, § LXXXI.

(4) CICER., *Epist.*, lib. XV, epist. 21.

« n'étaient pas de celles qui sont destinées à devenir pu-
« bliques ; il louait Calvus plus qu'il n'aurait dû peut-être
« le faire , quoiqu'il eût de son talent fort bonne opinion ,
« afin de lui faire goûter plus fructueusement les conseils
« qu'il croyait devoir lui donner. » S'il est vrai, et l'on n'en
peut douter, que Cicéron exerçât ainsi une sorte de pa-
tronage sur Licinius Calvus, son talent reconnu, et son âge
plus avancé de vingt-six ans, rendent la chose plausible ;
leurs relations devaient avoir contracté quelque difficulté
dans les circonstances de la mort du père de Licinius
Calvus, qui, selon Plutarque (1), était mort de la surprise
et du chagrin d'avoir été condamné devant le tribunal de
Cicéron, et qui, selon Valère Maxime (2), s'était donné la
mort en s'étranglant au moment où il avait vu Cicéron dé-
poser sa prétexte pour prononcer sa condamnation : c'était
le moyen d'éviter à son fils la souillure de son nom, et
de lui conserver l'intégrité de sa fortune ; la confiscation
ne pouvant atteindre les biens d'un homme mort avant sa
condamnation. La vérité de ce fait présente quelque in-
certitude à cause de la diversité des deux récits ; mais si
l'une ou l'autre version est vraie, on ne saurait trop s'éton-
ner de la dureté avec laquelle en parle Cicéron, dans le seul
lieu où il y fasse allusion ; c'est dans une lettre à Atticus(3) :
« Nous en avons fini, lui dit-il, avec C. Licinius Macer,
« par une rare et incroyable volonté du peuple ; nous lui
« eussions été favorables, et cependant nous avons, par sa
« condamnation, plus gagné d'estime dans l'opinion pu-
« blique, que nous n'eussions tiré de reconnaissance de
« lui s'il eût été absous. » Ce procès avait lieu l'an de

(1) PLUTARQUE, *Vie de Cicéron*.

(2) VALÈRE MAXIME, Lib. IX, cap. 42.

(3) CICÉRON, *Epist. ad Attic.*, lib. 1, *epist.* 9 (ann. U. C. 686).

Rome 686, lorsque, par conséquent, Calvus avait treize ans environ.

Outre Cicéron, plusieurs auteurs anciens nous donnent des renseignements sur Licinius Calvus.

Selon Sénèque le Rhéteur, Cicéron et Calvus (1) sont les premiers écrivains romains auxquels on puisse faire remonter la controverse et la déclamation scholastique.

« Déclamer, disait Calvus, c'est s'élever au-dessus du style « tempéré. » Le même auteur allègue (2) comme exemple de l'impression que pouvait produire la vivacité et la logique serrée de Calvus, que dans l'accusation qu'il portait contre Vatinius, celui-ci l'interrompit subitement en s'écriant : « Si « cet homme est éloquent, est-ce une raison pour me « condamner ! » Dans le même passage, Sénèque raconte que Calvus rendit un jour un éclatant hommage à la dignité et à la liberté de l'avocat. Il était chargé de la défense de C. Caton. Voyant Asinius Pollion, avocat de l'accusation, entouré par la multitude menaçante des partisans de son client, il se fit hisser sur le fût d'une colonne, car il était fort petit de taille, et jura que si Caton faisait

(1) SÉNÈQUE LE RHÉTEUR. — *Controv.*, lib. 1.

(2) SÉNÈQUE LE RHÉTEUR. — *Controv.*, lib. VII, *controv.* 4. — *Calvus, qui diu cum Cicerone iniquissimam litem de principatu eloquentiæ habuit, usque adeo violentus actor et concitatus fuit, ut in mediâ actione ejus surgeret Vatinius reus, et exclamaret : « Rogo vos, judices, num si « iste disertus est, ideo me damnari oportet ? » Idem cum postea videret, à clientibus Catonis rei sui Pollionem Asinium circumventum in forecæ, imponi se supra cippum jussit (erat enim parvulus staturâ, propter quod etiam Catullus in hendecasyllabis vocat illum SALAPITIUM disertum) : et juravit, si quam injuriam Cato Pollioni Asinio accusatori suo fecisset, se in eum juraturum calumniam : nec unquam postea Pollio à Catone advocatisque ejus aut re aut verbo violatus est. Solebat præterea excedere subsellia sua, et impetu elatus usque in adversariorum partes transcurrere.*

quelque insulte à Pollion, il le prendrait à partie, et demanderait qu'on lui déférât à lui-même le serment exigé de l'accusateur. Licinius Calvus était d'une pétulance très grande, qui s'alliait à sa petite taille; il lui arrivait quelquefois de quitter son banc pour s'avancer jusque dans celui de ses adversaires; ce qui faisait dire à Cassius Severus qu'il fallait mettre un cordeau dans le prétoire, pour retenir chacun à sa place (1).

Sénèque le Philosophe (2), et d'autres encore, citent de lui un argument très propre à tenir les juges en éveil. Il s'appliquait à établir contre Vatinius une accusation de cabale, de brigue; et s'adressant aux juges : « Vous savez
« tous, leur dit-il, qu'il y a eu cabale, et tout le monde
« sait que vous le savez. »

Quintilien est l'un de ceux qui rapportent cette même anecdote (3); il parle plusieurs fois de Calvus, comme de l'un des émules les plus redoutables de Cicéron. « Il y a
« des personnes, dit-il (4), qui mettent Calvus au-dessus
« de tous les autres orateurs; d'autres pensent qu'il s'est
« énervé par une trop grande défiance de lui-même : la
« vérité est que son talent est pur, grave, châtié, et que
« souvent il a beaucoup de chaleur. Il suit les traces des
« Attiques, et sa mort prématurée a été un grand dommage pour sa réputation, non par ce qu'il aurait pu supprimer de ses œuvres, mais par ce qu'il aurait pu y ajouter. » — « Ce n'est point assez, dit ailleurs Quinti-

(1) V. QUINTILIEN.

(2) SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE, *Epist.* 94. *Ille in Vatinium Calvi repetenda sententia : « Factum esse ambitum omnes scitis, inquit, et hoc vos scire
« omnes sciunt. »*

(3) QUINTILIEN, lib. VI, cap. I, § 2.

(4) QUINTILIEN, lib. X.

« lien (1), de dire toute chose comme Cicéron l'a dite :
« pour moi, je me contenterais de cela, si je pouvais l'imi-
« ter de tous points. Mais quel mal y aurait-il à ce qu'on
« s'appliquât quelquefois à imiter la force de César,
« l'âpreté de Cœlius, la mesure de Pollion, le goût de
« Calvus? » S'attachant, dans un autre endroit (2), à
caractériser par un mot le talent comparatif de divers
orateurs, Quintilien trouve que le cachet particulier de
l'éloquence de Calvus, c'est la pureté.

Pline le Jeune, l'épistolaire, l'élève de Quintilien, ora-
teur distingué lui-même, donne à entendre qu'il cherche à
se modeler sur Démosthène et sur Calvus (3).

Dans le *Dialogue sur les Orateurs*, qui est généralement
attribué à l'historien Tacite, on trouve de nouveaux dé-
tails sur Licinius Calvus. « Vous avez lu (4), fait-on dire
« à l'un des interlocuteurs, Aper, l'avocat des modernes
« de son temps contre les anciens, vous avez lu sans doute
« les lettres de Calvus et de Brutus à cet orateur (Cicé-

(1) QUINTILIEN, lib. X, c. 2, § 3.

(2) QUINTILIEN, lib. XII, cap. 10. *Sanctitas Calvi*.

(3) PLINII JUNIORIS, lib. I, *Epist.* 2. *Tentavi imitari Demosthenem semper tuum, Calvum nuper meum duntaxat figuris orationis; nam vim tantorum virorum pauci, quos æquus amavit, assequi possunt.* — Ce passage a soulevé beaucoup de difficultés. L'éditeur de Bâle a supprimé *Calvum*. — Scheffer propose : *imitari Demosthenem, et semper tuum Calvum, nuper meum*. — Corte s'autorise d'un MS du Vatican, et d'un MS de Médicis, pour omettre *Calvum* : il transforme alors *tantorum virorum* en *tantam verborum*. S'il y a autant de difficultés et d'incertitudes dans la lecture des MSS, nous aimerions qu'on y pût trouver, ce qui ne paraît pas sans quelque possibilité, *tentavi imitari Demosthenem sempiternum, Calvum nuperrimum*; mais il ne nous appartient point de trancher d'aussi graves difficultés.

(4) TACIT., *de Oratoribus*. — Nous donnons la traduction de M. Bur-
nouf, § XVIII, XXI, XXV.

« ron) : on y aperçoit facilement que Calvus paraissait à
« Cicéron maigre et décharné, Brutus négligé et décousu.
« Et de son côté, Cicéron était repris par Calvus, comme
« lâche et sans nerf, et Brutus l'accusait, en propres ter-
« mes, de manquer de vigueur et de reins. »

..... Plus loin, le même Aper ajoute : « Je le confes-
« serai naïvement : il est des anciens que je ne lis pas sans
« être tenté de rire ; il en est d'autres dont la lecture m'en-
« dort. Et je ne parle pas ici du peuple des orateurs, d'un
« Canutius, d'un Arrius, d'un Furnius, et de tous ceux qui
« étalent à *plaisir*, comme autant de malades dans la
« même infirmerie, leurs os et leur maigreur. Calvus lui-
« même, qui a laissé, je crois, vingt-un ouvrages, me sa-
« tisfait à peine dans un ou deux petits discours. Et je vois
« que je ne suis pas seul de cette opinion : combien y en
« a-t-il qui lisent ses plaidoyers contre Asitius ou contre
« Drusus ? Mais ce que les hommes studieux ont sans cesse
« dans les mains, ce sont ses accusations contre Vatinius,
« et sur-tout la seconde : la richesse des expressions, le
« choix des pensées, tout y concourt à charmer l'oreille
« des juges ; ce qui prouve que Calvus avait comme nous
« l'idée du mieux, et que s'il n'eut pas une élocution plus
« sublime et plus ornée, ce n'est pas la volonté, mais le
« talent et les forces qui lui manquèrent. »

L'autre interlocuteur, Messala, le défenseur des anciens
contre les modernes, répond en ces termes à cette partie
du discours d'Aper : « On peut dire que chez nous, Cicé-
« ron laissa derrière lui les plus habiles de ses contempo-
« rains, et que néanmoins les Calvus, les Asinius, les César,
« les Cœlius, les Brutus, ont sur leurs devanciers et sur
« leurs successeurs une prééminence avouée ; et peu im-
« porte qu'ils diffèrent entre eux par l'espèce quand le
« genre est semblable. Calvus est plus serré, Asinius plus

« nombreux, César plus magnifique, Coelius plus mordant,
« Brutus plus grave, Cicéron plus véhément, plus nourri,
« plus vigoureux. Tous ont cependant une éloquence
« également saine ; et, si vous prenez à la fois leurs dis-
« cours, vous reconnaîtrez en des talents divers, un goût
« et des principes semblables, et comme un air de famille.
« S'ils ont médité l'un de l'autre, et si leurs lettres contien-
« nent des traits qui décèlent une malignité réciproque,
« en cela ils n'étaient pas orateurs, mais hommes. Calvus,
« en effet, Asinius et Cicéron lui-même, ne furent pas
« exempts, je pense, de rivalités, de jalousies, ni des autres
« misères de la faiblesse humaine. »

De ce qui précède, il résulte d'une manière indubitable que Lucinius Calvus fut un orateur de mérite, et que son nom est presque continuellement accolé à celui de Cicéron. Nous allons voir qu'il ne fut pas moins célèbre comme poète, et nous allons trouver son nom habituellement uni à celui de Catulle; malgré quelques légères différences dans le prénom, les témoignages ne nous manqueront pas pour montrer que c'est au même auteur que doivent être attribués aussi bien les plaidoyers dont il vient d'être question que les poésies dont nous allons parler, et dont il nous reste quelques fragments. Le témoignage de Pline le Jeune nous montrera combien il était commun de voir les hommes les plus illustres briller à la fois par l'éloquence et par la poésie, lui-même en est un exemple.

Lucinius Calvus avait composé un discours en vers sur les poètes anciens. Cicéron (1) mentionne cette pièce, et

(1) CICER., *de Finib.*, lib. I, au commencement. — *Quum Sophocles vel optimè scripserit Electram, tamen malè conversam Attilii mihi legendam putem, de quo Licinius :*

Ferreum scriptorem ; verum, opinor, scriptorem tamen.

cite un vers de Licinius, à propos d'une médiocre traduction de l'*Electre* de Sophocle, dont Attilius était l'auteur. En voici le sens : Attilius a la dureté du fer, mais pourtant il écrit. Ailleurs, Cicéron dit (1), en parlant de Tigellius, que Licinius Calvus l'a désigné dans son *Hipponactium Præconium* (louange satyrique), faisant peut-être ici allusion à un vers que Suétone rapporte (2), et dont le sens, peu intelligible dans nos mœurs actuelles, donne une opinion très extraordinaire et sur-tout très obscène des mœurs de César.

Catulle, l'ainé de Licinius Calvus d'environ cinq ans, lui adresse en remerciement à ce qu'il paraît de l'envoi pour étrennes d'un recueil de poésies d'auteurs différents, une petite pièce de vers dans laquelle il fait une spirituelle allusion à son plaidoyer contre Vatinius (3) : « Charmant
« Calvus, lui dit-il, si je ne t'aimais plus que mes yeux, le
« présent que tu m'adresses t'attirerait de moi la haine de
« Vatinius. Que t'ai-je fait, que t'ai-je dit pour m'assommer
« sous cette avalanche de poètes, etc. » Il rappelle ailleurs (4) à Calvus une orgie bachique qu'ils ont faite ensemble la nuit précédente, et pendant laquelle, à travers les fumées du vin, ils conversaient en vers sur les sujets les plus

(1) CICER., *Epist. famil.*, lib. VII, ep. 24. *Id ego in lucris pono, non ferre hominem pestilentiorē patriā suā; eumque addictum jam tum puto esse Calvi Licinii Hipponacteo præconio.*

(2) SUETONIUS, *in Casarem.*

. Bithynia quicquid
Et pædicator Cæsaris unquam habuit.

C'est aussi dans le même écrit que se trouvait sans doute ce vers attribué à Licinius par J. Scaliger, dans ses notes sur Catulle, page 40.

Sardi Tigelli putidum caput.

(3) CATULLE, XIV.

(4) CATULLE, XLVIII

joyeux. Une allusion fort licencieuse, je le crains, à la petite taille de Calvus, fait le sujet d'une autre épigramme de Catulle (1); il y est encore question de l'affaire de Vatinius. Enfin, dans un quatrième endroit, Catulle adresse à Calvus des consolations, anacréontiques à la vérité, sur

(1) CATULLE, LI.

Risi nescio quem modo in corona,
Qui cum mirificè Vatiniana
Meus crimina Calvus explicasset,
Admirans ait hæc, manusque tollens;
Dii magni! Salaputium disertum!

Le mot *Salaputium* a singulièrement exercé les commentateurs, et pour donner une idée de leurs tortures, nous allons entrer dans quelques détails qu'on voudra bien pardonner, nous l'espérons. — Ce mot se trouve, outre l'épigramme de Catulle, dans les *Controverses* de Sénèque (V. pag. 92, note 2), appliqué encore ici à l'orateur Calvus, dont c'était comme le sobriquet; seulement, les textes des différents éditeurs de Catulle et de Sénèque, donnent tantôt *Salaputium*, tantôt *Salicippium*, tantôt *Salapusius*.

Ambr. Calepin (*Dict. decem Ling.*, 1585), n'est pas d'accord avec lui-même; en effet, au mot *Salicippium*, il cite le texte de Sénèque et l'épigramme de Catulle, et le dérive de l'aventure arrivée à Calvus, *qui imponi se supra cippum jussit*. — Au mot *Salapusius*, il dit: *Salapusius, à sale et pusio compositum nomen... quo nomine dictus est Calvus, Catulli familiaris, tanquam puer ob staturam puerilem, plenus salis et oratoriæ mordacitatis*.

Achilles Statio, commentateur de Catulle, raconte qu'en Espagne il avait eu de Honoratus Joannius, une collation corrigée des deux passages de Sénèque et de Catulle; elle contenait le mot *Salicippium*. Il ajoute que, dans son séjour à Venise, ayant eu le plaisir de voir Paul Manuce, et de s'entretenir avec lui des études qui leur étaient communes, et Manuce lui ayant demandé s'il avait quelque chose sur Catulle, Statio répondit qu'il n'avait rien de présent à l'esprit que l'éclaircissement du mot *Salicippium* proposé par son ami Honorat; Manuce lui en fit compliment, dit que l'explication lui plaisait et qu'il avait déjà fait depuis plusieurs années la correction de *Salaputium* en *Salicippium*.

Joseph Scaliger, dans ses *Castigationes in Catullum*, p. 39, conserve

la mort d'une Quintilia, dont il était fort épris (1), et que Calvus lui-même avait chantée dans ses vers, si l'on en croit Properce (2), qui nous donne aussi, dans un autre endroit, un exemple de l'union des noms de Calvus et de Catulle (3); mais nous en trouvons plusieurs autres.

Salaputium. « C'est, dit-il, la leçon des MSS les plus anciens; c'est le mot qu'il faut lire dans Sénèque; c'est le nom que les nourrices donnaient au nourrisson. Je n'ai pas besoin de rappeler, continue-t-il, combien ce mot a tourmenté l'esprit du vulgaire des grammairiens; ici, ils ne me paraissent pas supportables.

« Le corrélatif grec est *πιοσθων*. *Idem erat et pipinna, apud Martialem*.
« J'ai pitié de ce pauvre Turnèbe, avec son *Calabotium* qu'il veut introduire ici. »

Nous n'avons pas la moindre envie de partager l'irritation de Joseph Scaliger, quoique nous partagions son opinion sur le fonds de la question. Aussi conservons-nous *Salaputium*. Nous pensons que l'étymologie de ce mot a quelque chose d'hybride, qu'il est composé du mot latin *Salax* dérivé lui-même, cependant, du grec, et du mot grec *πιοθιον*, diminutif de *πιοσθη* qui signifie l'organe mâle. Nous le traduirions peut-être par quelque chose comme *Bambin*, et nous ne serions pas étonné que quelqu'un trouvât dans *Salaputium*, l'étymologie du mot trivial *Salop*. Mais, s'il fallait demander à notre langue une expression tout-à-fait équivalente, nous choisirions un mot qui a retenti d'une manière très plaisante dans le monde politique, et qui a été comme la formule de séparation de deux de nos hommes d'état : l'un, placé par ses services et par la vieille gloire qui l'environne, à la tête de nos hommes de guerre; l'autre, hardi représentant de nos idées nouvelles, orateur des plus puissants, politique des plus importants, mais dont la stature est peu élevée. Nous proposerions la traduction suivante de l'épigramme, plutôt ingénieuse que mordante, de Catulle :

Quand de Vatinius mon Calvus expliquait
Les crimes signalés, avec tant d'éloquence,
Un gros plaisant sur la place s'avance
Et s'écrie : « O grands dieux ! l'éloquent Foutriquet ! »

(1) CATULLE. XCV.

(2) PROPERCE. lib. II. *Eleg.* 34.

(3) PROPERCE. lib. II, *Eleg.* 25.

Ovide, déplorant la mort de Tibulle, s'adresse aux mânes de Catulle (1) : « S'il reste après nous quelque chose d'autre que l'ombre et le nom, Tibulle habitera les Champs-Élysiens; le front ceint de lierre, jeune et illustre Catulle, tu iras au-devant de lui avec ton cher Calvus. » Nouvelle et peut-être assez triste allusion à l'intimité des relations de Calvus et de Catulle. Ailleurs (2), le même Ovide, unissant encore leurs deux noms, parle de leurs amours, et de la petite taille de Calvus : « Ainsi, dit-il, l'amoureux Catulle chanta souvent sa maîtresse sous le faux nom de Lesbie; ne se bornant point à elle, il raconte au public plusieurs aventures dont il s'avoue le héros adultère. Licencieux autant que lui, le petit Calvus, son émule, a divulgué bien des méfaits amoureux, dont il s'était rendu coupable. »

Sénèque le Rhéteur dit que les poésies de l'orateur Calvus, quoique enjouées, dénotent cependant du génie; il en rapporte deux vers satiriques sur Pompée; ils appartenaient probablement à l'*Hipponacteum Præconium* mentionné par Cicéron; en voici le sens : « Cet homme qui orne ses jambes de bandelettes élégantes, et d'un doigt se gratte le front, que croyez-vous qu'il cherche ? un mâle (3)! » Cette épigramme paraît lui avoir été inspirée par l'anecdote suivante, que rapporte Plutarque, et que voici dans le français d'Amyot (4) : « Un jour que

(1) OVIDE *Amorum*, lib. III, eleg. 9.

(2) OVIDE. *Tristium*, lib. II.

(3) SÉNÈQUE LE RHÉTEUR. *Controvers.* lib. VII. *Controv.* 4. — *Calvus orator... et carmina quoque ejus quamvis joca sint, plena sunt ingentis animi. Dicit de Pompeio :*

Fasciolâ qui crura ligat, digito caput uno

Scalpît, quid credas hunc sibi velle? Virum!

(4) PLUTARQUE, traduct. d'Amyot. Paris, 1784. T. V, p. 177, au bas.

« Pompeius estoit sorty de sa maison en public, pour assister
« au jugement de l'un de ses procez, ce Clodius ayant au-
« tour de luy une catterve de vagabonds, hommes abandon-
« nez, à qui il ne chaloit qu'ils feissent, se planta dessus
« un endroict releivé, où il estoit veu de tous costez de la
« place, et commença à faire tout hault de tels interro-
« guatoires : Qui est le capitaine de ceste ville le plus
« luxurieux? Qui est l'homme qui cherche l'homme? Qui
« est celuy qui gratte sa teste avecques un doigt? Et ses
« satellites luy respondoient criants à haulte voix à chasque
« demande qu'il faisoit, comme si c'eust été un chœur qui
« eust alternativement respondu au prebtre à chasque
« fois qu'il secouoit un pan de sa robbe, c'est Pompeius;
« cela grevoit fort Pompeius, etc. »

Un poète nommé Sentius, contemporain de Pline le Jeune, et cité par lui (1), lui dit en vers qu'il se plaît à imiter les petits vers de Calvus.

Suétone rapporte (2) onze vers de Porcius, que nous savons être Porcius Licinius Calvus, dans lesquels est peinte la mort famélique de Térence ; voici une traduction qu'en

(1) PLIN LE JEUNE. *epist.* lib. IV. — *epist.* 27. Voir en cet endroit les vers qu'il rapporte de Sentius Augurinus.

(2) J. SCALIGER *ad Eusebium*, p. 133 : *Suetonius, in Vita Terentii, hos Porcii versus prodit* :

Dum lasciviam nobilium et fucosas laudes petit;
Dum Africani vocem d'vinam inhiat avidis auribus;
Dum ad Furi se cœnitare et Lœlii pulchrum putat;
Dum se amari ab his-ec credit, crebrò in Albanum rapi;
Ipsus, sublati ihus, ad summam inopiam redactus est.
Itaque è conspectu omnium abit in Græciam terram ultimam.
Mortuus est in Stymphalo, Arcadiæ oppido. Nihil Peblus
Scipio profuit, nihil ei Lœlius, nihil Furius;
Tres per idem tempus qui agitabant homines facillimè.
Eorum ille operâ ne domum quidem habuit conductitiam,
Saltè, ut esset qui referet obitum domini, servolum.

a faite un de nos plus excellents amis ; ce fragment appartenait sans doute à l'histoire de la poésie , déjà mentionnée.

Jadis, bouffon des grands et des nobles hautains,

Térence mendiait leurs éloges perfides ;

Et du vainqueur des Africains

La voix et les accents divins

Charmaient ses oreilles avides.

Souper un soir chez Furius,

Le lendemain chez Lélius,

Pour lui c'était un sort digne d'envie ;

Sa vanité croyait à leur amour,

Et souvent son ame ravie

Semblait du Mont-Albain habiter le séjour.

Mais après leur trépas, réduit à la misère,

Fuyant les yeux de ses concitoyens,

Il s'en alla bien loin sur la terre étrangère

Dans les champs des Arcadiens,

Terminer à Stymphale une triste carrière.

Que firent donc pour lui ces trois patriciens ?

Que fit le vainqueur de Numance,

Et Célius et Furius

Dont le crédit et la puissance

Gouvernaient de son temps les fils de Romulus ?

Il n'en reçut pas une obole

Pour payer le loyer d'un pauvre galetas,

Pas un valet qui vint aux murs du Capitole.

De son maître du moins annoncer le trépas.

Aulu-Gelle cite plusieurs fois notre poète , et le nomme tantôt C. Calvus, tantôt Porcius Licinius. Dans un endroit, il remarque qu'il applique l'expression de *laboriosus*, non pas à celui qui travaille , mais à la chose, au champ que l'on travaille (1). Il rapporte dans un autre lieu deux

(1) AULU-GELLE, *Noct. attic.*, lib. IX, cap. 12. C. CALVUS, *in poëmaticis*, *Laboriosus*, dicit, non, ut vulgo dicitur, qui laborat, sed in quo laboratur :

Durum rus fugis et laboriosum.

vers du discours de Licinius sur l'histoire de la poésie, dont le sens est : « Ce fut du temps de la seconde guerre punique que la Muse s'arrêta dans son vol au milieu de la nation inculte et guerrière de Romulus (1). » C'est probablement ce passage qui a induit Crinitus (2) à douter si on ne devait pas lui attribuer un livre d'annales en vers.

Aulu-Gelle cite enfin Porcius Licinius comme auteur de poésies anacréontiques qu'il met à côté de celles de Catulle, et au prix desquelles, selon lui, la Grèce et Rome n'ont rien produit de préférable (3); il en donne pour exemple quatre vers, dont nous avons tâché de conserver l'hyperbole dans une traduction littérale : « Gardiens des brebis et de leur tendre progéniture, vous cherchez du feu?

(1) AULU-GELLE, *Noct. att.*, lib. XVII, cap. 24, *in fine*. Porcius Licinius *Poëticam Romæ cepisse dicit in his versibus* :

Pœnico bello secundo musa pinnato gradu
Intulit sese bellicosam in Romuli gentem feram.

(2) PETR. CRINITUS (PIETRO-RICCIO), *de Poëtis latinis.*, lib. II, cap. 25. Porcius Licinius... sunt qui credant eundem Licinium scripsisse annales octonariis versibus : sed hoc non satis mihi compertum est.

(3) AULU-GELLE, *Noct. attic.*, lib. XIX, cap. 9. — Sæpè cum percunctabantur quid de Anacreonte sentiret cæterisque id genus poëtis, et ecquis nostrorum poëtarum tam fluentes carminum delicias fecisset, nisi Catullus, inquiunt, fortè pauca et Calvus, itidem pauca.... Il cite ici plusieurs poètes anacréontiques plus récents, et ajoute plus loin, en attribuant cette réponse à Antonius Julianus : Audite ac discite nostros quoque antiquiores ante eos quos nominasti, poëtas amasios ac venerios fuisse; tunc resupinus, capite convelato, voce admodum quam suavi versus cecinit Valerii Aeditui, veteris poëtæ, item Porcii Licinii et Quinti Catulli, quibus mundius, venustius, limatius, pressius græcum, lat'numve nihil quicquam reperiri puto.... Hi sunt versus Porcii Licinii :

Custodes ovium teneræ que propaginis agnum,
Queritis ignem? ite huc. Queritis? ignis homo est.
Si digito attigero, incendam sylvam simul omnem,
Omne pecus; flamma est, omnia quæ video.

« venez à moi. Cherchez-vous encore ? Mais le feu , c'est
« moi. Si j'y touche du bout du doigt , j'embrase la forêt
« tout entière et le troupeau ; la flamme s'allume partout
« où se portent mes yeux. »

Une ame bien ardente se peint dans ces pensées , et si l'on en croit Pline l'Ancien (1), les circonstances physiques de la santé de l'orateur et poète Calvus étaient en harmonie avec ces dispositions : car il s'appliquait sur les reins des lames de plomb, afin de chasser les fantômes amoureux qui obsédaient son sommeil et troublaient son repos ; et il cherchait dans l'étude les moyens de laisser leur libre exercice aux forces de son corps. Quoi d'étonnant à ce qu'une organisation si frêle et si nerveuse n'ait pu résister long-temps ? Porcius Licinius Calvus mourut vers l'âge de trente ans, l'an de Rome 703 (—34) ; Cicéron, dans un de ses ouvrages attribué à l'an 708 , parle de la perte prématurée de ce jeune orateur comme d'un fait accompli depuis long-temps déjà (2).

En résumé, L. Calvus, doué d'un esprit remarquable,

(1) PLIN LE NATURALISTE, lib. XXXIV, cap. 18. — *In medicinâ plumbi usus est cicatrices reprimere ; adligatisque ad lumborum et renum parti laminis frigidiore naturâ inhibere impetus venereos. Visaque in quiete venerea sponte naturæ erumpentia usque in morbi genus, his laminis Calvus orator cohibuisse traditur, viresque corporis studorium labore custodisse.* C'est sans doute ce passage de Pline, qui a inspiré les deux vers suivants, puisés dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, utilisé par nous dans nos recherches sur l'École de Salerne :

Lamina si plumbi renes tegat, aduihilatur

Luxus, ne fluxus per somnum quis patiat.

Pour ne rien négliger de ce que nous avons pu rencontrer sur Licinius Calvus, nous ajouterons une dernière citation du même Pline l'Ancien, lib. XXXII, cap. 11 : *Vasa coquinaria ex argento Calvus orator fieri queritur.*

(2) CICÉR., de *Claris Orator.*, § LXXXI.

pourvu de toute la littérature dont on s'étudiait à son époque à munir la jeunesse romaine, afin de l'élever par le mérite de la parole au maniement des affaires et au gouvernement de l'État, réunissait au talent oratoire, qui le fit, jeune encore, l'émule et quelquefois le rival de Cicéron dans sa virilité, la hardiesse et le sel de la satire politique, le jugement du critique, et de plus l'esprit, la grâce, l'instinct poétique qui brillaient dans Catulle, son contemporain, l'homme de ses sympathies juvéniles, j'allais dire son camarade. Il nous semble le voir très petit de taille, et très vif dans ses mouvements, la tête dénudée par l'effervescence de son esprit et de ses passions, chercher vainement dans sa frêle organisation les moyens de soutenir à la fois les luttes si chaleureuses du barreau, devant un peuple intelligent qui payait l'éloquence du prix de la dignité consulaire, les orgies spirituelles, mais énervantes de Catulle, ses rêves érotiques non moins épuisants, et l'amour de Quintilie. Triste et mémorable exemple de cette loi par laquelle la nature constitue nos individualités diverses en pondérant d'une mesure inégale les éléments qui composent le corps, et le cœur, et l'esprit.

Nous nous sommes arrêtés avec trop de complaisance peut-être sur cette biographie, dont l'intérêt nous a paru frappant, parce qu'elle a pour objet un homme dont l'époque précise peut servir de base chronologique pour la distinction de plusieurs auteurs fréquemment confondus entre eux par la similitude de leurs noms, surnoms et prénoms. Tel est d'abord Caius Licinius Macer.

CAIUS LICINIUS MACER, historien, père du précédent. Selon Cicéron, il doit être placé parmi les successeurs de Cœlius Antipater, et il était ami de Sisenna (1). Or, Cœlius

(1) CICÉRON, *de Legibus*, Lib. I, 6, 7.

Antipater est contemporain des Gracques, l'an de Rome 633; c'est donc à peu près à cette époque que peut commencer C. L. Macer. D'autre part, selon Cicéron (1), Sisenna était plus âgé que l'orateur Hortensius, et celui-ci était né en l'an de Rome 640; Sisenna, questeur en 665, ne pouvait pas avoir moins de vingt-sept ans, car on ne pouvait avant cet âge aspirer à la questure; cet ami de Macer, et probablement son contemporain, à quelques années près, était donc né au plus tard l'an 638; et puisque Calvus, le fils de Licinius Macer, est né en 673, on peut aisément supposer que ce dernier avait environ trente ans d'âge à l'époque de cette naissance, et d'après tous ces documents, fixer approximativement la naissance de Macer vers l'an 640 de Rome. L'époque de sa mort n'est pas absolument certaine; cependant voici ce que nous trouvons sur ce sujet comme propre à l'éclairer.

Valère Maxime dit qu'il était *vir prætorius* (2), et qu'il encourut une accusation de concussion (probablement il était *prætor ærarii*, intendant des finances); il ajoute que ce fut devant le tribunal de Cicéron que ce procès fut porté. Cicéron parle de cette affaire dans la lettre citée ci-dessus, de l'an 686. Selon Valère et Plutarque, il mourut en cette circonstance, de chagrin et de surprise suivant l'un, par un suicide suivant l'autre, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut. Cicéron ne dit point qu'il mourut alors. De ces différences résulte nécessairement quelque incertitude sur le fait. Toutefois, depuis cette époque, C. Licinius Macer n'est plus cité que comme un historien mort depuis plus ou moins long-temps, ou comme père de Licinius Calvus.

(1) CICÉR., in *Bruto*..... — L. *Sisenna interjectus inter duas ætates, Hortensii et Sulpicii*.

(2) VALÈRE MAXIME, lib. IX, cap. 12.

Denys d'Halicarnasse, qui vint à Rome l'an 723 (—30), en parle comme d'un historien antérieur à lui (1), et dont les écrits l'autorisent en plus d'un endroit.

Cicéron, qui nous a servi à fixer son époque, n'avait pas haute idée de son mérite : « Qu'ai-je besoin, dit-il (2), de
« parler de Macer ? Son style prolix a de la recherche,
« non point de celle dont les Grecs nous donnent des exem-
« ples pleins de goût, mais de celle qui pullule chez nos
« petits faiseurs de livres. »

Tite-Live allègue plusieurs fois ses *Annales* (3) ; il lui reproche dans un endroit d'avoir altéré la vérité de l'histoire, par zèle pour un consul Licinius, l'un de ses ancêtres.

Censorinus (4) dit que, d'après lui, l'année naturelle des Romains fut tout d'abord de douze mois.

Macrobe (5) lui attribue d'avoir dit que l'invention des intercalations dans l'établissement du Calendrier était due à Romulus.

Les grammairiens Diomèdes, Nonnius Marcellus, Priscien, citent des locutions prises dans ses *Annales*, et dans une adresse présentée à ce qu'il paraît par lui au sénat en faveur des Toscans (6).

(1) DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquit. roman.*, lib. I, in *Præfatione*.

(2) CICÉRON, *de Legib.*, lib. I, 6, 7.

(3) TITE-LIVE. — Lib. IV, cap. 7 ; — lib. VII, cap. 9 ; — lib. X, cap. 9.

(4) CENSORINUS, *de Die Natali*.

(5) MACROBII *Saturnalior.*, lib. I, cap. 13.

(6) DIOMEDES, lib. I, au mot : *Negligo, neglexi*, cite Macer avec le prénom Æmilius, qu'il lui attribue mal à propos, ou par suite d'une erreur de copiste. C'est là une des causes de la confusion entre Macer, auteur des *Annales*, et Macer, le naturaliste versificateur.

Priscien citant, lib. 10, le même passage, et le même nom d'Æmilius, indique qu'il est pris dans son seizième livre d'*Annales*. Voici ce passage :

Vossius, qui vise la plupart des documents que nous avons relatés ici, reste indécis dans la question de savoir si notre historien n'est pas le même qu'un autre Licinius Macer, auteur d'écrits en vers sur l'histoire naturelle (1), et dont nous nous occupons ci-après, de manière à les distinguer l'un de l'autre; mais nous devons d'abord parler d'un autre Licinius, le plus ancien de tous ces auteurs du même nom : c'est Publius Licinius Imbrex ou Tegula.

PUBLIUS LICINIUS IMBREG OU TEGULA, auteur dramatique très ancien. Il florissait, suivant John Blair, l'an de Rome 556, et, selon Vossius, 554.

Volcatius Sedigitus, dans un fragment rapporté par Aulu-Gelle (2), lui donne le quatrième rang par ordre de mérite parmi les comiques latins. Aulu-Gelle cite deux vers

Omnium nostrum negligerit (pour neglexerit) auctoritatem. Dans un autre lieu de son livre 10, au mot : *Verro*, Priscien cite, de Licinius Macer, une *Epistola ad senatum pro Tuscis* : *quos oportuit amissa restituere hisce etiam reliquias averrerunt.*

NONNIUS MARCELLUS, au mot *Lues*, cite les *Annates* de Licinius Macer : *Nequaquam sui reluant arma lue.* — Au mot : *contendere* ; Licinius Macer, in *Epistola ad senatum* : *illi suam vitam mecum contendunt, quorum in corpore ita crebra sunt vulnera vitæ novæ, cicatrici ut locus non sit.* — Au mot *Clypeus* : Licinius Macer : *Pars magna lævis clypea portant.*

(1) GER. JOAN, VOSSII, de *Histor. latin.*, lib. I, cap. 16.

(2) AULI-GELLII, *Noct. attic.*, lib. XV, c. 24. — *Sedigitus in Libro quem scripsit de Poëtis, quid de eis sentiat qui comœdias fecerunt, et quem ex omnibus præstare cæteris putet, ac deinceps quo quemque in loco et honore ponat, his versibus suis demonstrat :*

Multos incertos certare hanc rem vidimus,
 Palmam poëtæ comico cui deferant.
 Eum meo judicio errorem dissolvam tibi ;
 Ut contra si quis sentiat nihil sentiat.
 Cæcilio palmam Statio do Comico,
 Plautus secundus facile exsuperat omnes.
 Dein Nævius qui servet pretium tertium est.

de lui (1), comme provenant d'une comédie qui avait pour titre *Neæra*, et, selon Petrus Crinitus (2), les grammairiens le font aussi auteur d'une *Nævia*, et Festus Pompeius le cite comme un poète agréable et poli.

Tite-Live parle de lui et l'appelle Tegula : il dit qu'à l'exemple de Livius Andronicus, il composa dans son temps des chants populaires que, par l'ordre des Consuls, vingt-sept vierges chantèrent par la ville (3).

La similitude de signification des deux surnoms, celui de *Tegula*, donné par Tite-Live, et celui de *Imbrex* qui est dans Aulu - Gelle, permet d'établir qu'il s'agit de la même personne; et, puisqu'il est certain que les surnoms avaient assez peu de fixité pour que Fabius Maximus, surnommé dans son enfance *Ovicula*, l'agnelet, ait porté plus tard le surnom de *Verrucosus*, parce qu'une verrue lui était survenue à la lèvre, et enfin celui de *Cunctator*, lorsqu'il eut, par de prudents et habiles retards, fatigué l'armée d'Annibal; n'est-il pas possible que, surnommé d'abord Tegula (la tuile), à cause peut-être de la couleur de son teint, ce Licinius ait été plus tard surnommé plaisamment Imbrex (la tuile voûtée, la tuile faîtière), soit parce que son corps s'était voûté par l'âge, soit parce que son mérite l'avait

Si erit quod quarto; dabitur Licinio.

Post insequi Licinium facio Attilium.

In sexto sequitur hos loco Terentius.

Turpilius septimum, Trabea octavum obtinet.

Nono loco esse facile facio Luscium.

Decimum addo, causâ antiquitat's, Ennium.

(1) AULI-GELLII, *Noct. attic.*, lib. XIII, cap. 24. *Præter Plautum et Gellium Licinius Imbrex, vetus comædiarum scriptor in fabula, quæ Neæra inscripta est, ita scripsit :*

Nolo ego Neæram te vocent, sed Ner' enem;

Quum quidem Marti es in connubium data.

(2) PETRI CRINITI, *de Poëtis latin.*, lib. I, cap. 47.

(3) TITI LIVII. — Lib. XXI.

élevé au faite de la gloire? Tout cela est possible; l'esprit sarcastique, l'esprit de quolibet se trouve aussi bien chez les anciens Romains que dans les pasquinades de nos Italiens modernes.

Passons à quelque chose de plus sérieux, à l'histoire d'un auteur qui a une importance plus directe à l'objet de nos recherches.

ÆMILIUS LICINIUS MACER, né à Vérone, mort en Asie, suivant saint Jérôme (1), l'an de Rome 738 (—16), poète naturaliste.

Pour estimer, approximativement au moins, l'époque de sa naissance, nous avons remarqué qu'Ovide, né à l'an 711, avait, à la mort de ce Macer, l'âge de vingt-sept ans : or, Ovide le cite comme étant d'un grand âge (*grandior ævo*), dans un temps où lui-même était assez jeune pour n'avoir encore livré son menton au barbier qu'une fois ou deux. C'est lui-même qui le dit en un fort joli vers (2). Ovide avait donc quelque dix-huit ans, quand Macer était d'un grand âge. D'autre part, Æ. Licinius Macer voyageait en Asie, à l'époque de sa mort, en 738; on ne peut raisonnablement lui supposer plus de quatre-vingts ans : un octogénaire plante, mais il ne voyage guère. Si l'on admet, cependant, qu'il eût cet âge, et qu'ainsi il soit né l'an 658 de Rome, comment le confondre, ainsi que l'ont fait quelques commentateurs, avec C. Licinius Macer, l'historien, dont

(1) HIERONYMI, *Chronicon Eusebianum*. — Olymp. CXCI, Ann. 4. — *Æmilius Macer, Veronensis poëta, in Asia moritur.*

(2) OVID., *Trist.* lib. IV, élég. 10.

Temporis illius colui fovique poëtas;
Quotquot erant vates rebar adesse deos.
Sæpe suas volucres legit mihi grandior ævo,
Queque nocet serpens, quæ juvat herba, Macer.
Sæpe suos solitus.
Barba resecta mihi bisve semelve fuit.

le fils, Licinius Calvus, est né certainement en 673 ? S'il s'agit du même personnage, il faut qu'il ait été père à l'âge de quinze ans. Mais, nous avons vu ci-dessus que Macer, l'historien, ne peut être né plus tôt que l'an 640, et nous savons à n'en pas douter que Æmilius Licinius Macer, le poète naturaliste, est mort dans un voyage d'Asie, l'an 738 ; s'il s'agit du même personnage, il voyageait à quatre-vingt-dix-huit ans. Il faut choisir nécessairement entre ces deux hypothèses ; or, suivant nous, il n'y a pas de choix à faire dans l'absurde. Donc, Licinius Macer, l'historien, et Æ. Licinius Macer, le poète naturaliste, sont deux hommes différents.

On peut même encore les croire tous deux de dix ans plus éloignés d'âge l'un de l'autre, en rapprochant de dix ans la naissance du poète naturaliste et en le supposant âgé de soixante-dix ans seulement à sa mort ; il aurait eu alors environ soixante ans, quand Ovide, âgé de dix-huit ans, le disait avancé en âge ; toutes hypothèses qui sont d'accord entre elles et d'accord aussi avec les points avérés. La date de 668 deviendrait ainsi celle de sa naissance, ce qui d'une part augmenterait la difficulté de le confondre avec l'historien, et ce qui, d'autre part, serait mieux approprié à la citation que fait de lui Servius, le commentateur de Virgile, au commencement du IV.^e siècle de l'ère chrétienne.

Servius, qui dans un endroit cite une opinion d'Æmilius Macer sur un point d'histoire naturelle (1), le présente ailleurs comme un ami de Virgile, qui, suivant lui, l'aurait désigné sous le nom de Mopsus, dans l'une de ses églo-

(1) SERVIVS, *ad Æneïd.* lib. I, vers 459, *fucos*. — *Secundum Plinium, apium multa sunt genera. Propriè tamen apes dicuntur de bobus ortæ : fuci, de equis : crabrones, de mulis : vespæ, de asinis. Fucus autem, secundum Æmilium Macrum, major ape, crabrone minor.*

gues (1). Or, Virgile est né l'an de Rome 684, et il y a un peu plus de probabilité à le croire lié d'amitié avec un homme de seize ans seulement plus âgé que lui qu'avec un homme qui aurait été de vingt-six ans son aîné.

Du reste, les témoignages ne nous manquent point sur cet auteur : Manilius, sans le nommer cependant, fait certainement allusion à ses écrits (2).

Pline le Naturaliste, qui le cite nommément en un grand nombre d'endroits (3), l'appelant quelquefois *Æmilius Macer*, et plus souvent *Licinius Macer*, mais lui attribuant toujours des écrits sur l'histoire naturelle, permet de penser que ses nom, prénom et surnom étaient *Æmilius Licinius Macer*.

Quintilien le nomme simplement *Macer* (4); car c'est bien certainement de lui qu'il parle lorsque, classant les

(1) *SERVIIUS, ad Eglog. V. — Menalcas : Virgilius hic intelligitur, qui obitum fratris sui Flacci deflet; vel ut alii volunt, interfectionem Cæsaris, Mopsus verò Æmilius Macer, Veronensis poëta, amicus Virgilii.*

(2) *MANILII, Astronomicon, lib. II., V. 43 :*

*Ecce alius pictas volucres, et bella ferarum,
Ille venenatos angues, hic nata per herbas
Fata refert, vitamque sua radice ferentes.*

(3) *PLINII, Histor. natur., in lib. I, qui omnium librorum Elenchus est : Lib. IX, X, XI et XVII, Æmilius Macer. Lib. XIX, XXI, XXVIII, XXIX, XXX, XXXII, Licinius Macer. — En recherchant attentivement dans ces livres, nous n'y avons trouvé que les deux citations que voici : Lib. XXXII, c. 1, sub finem. Il s'agit du lièvre marin, aptysie? — Homines quibus in pastu est piscem olent, hoc primo argumento veneficium id deprehenditur. Caterò moriuntur totidem diebus, quot vixerit lepus. Incertique temporis veneficium id esse, autor est Licinius Macer. — Eod. lib. c. 2: Licinius Macer murenas fæminini sexûs esse tradit, et concipere è serpentibus; ob id sibilo à piscatoribus tanquam serpentibus evocari et capi, pinguescere lactatu, fuste non interimì, easdem ferulâ protinùs.*

(4) *QUINTILIANI, Institut, lib. X, cap. 1, § 6, 1. — Elegantes in suâ quisque materiâ, sed alter humilis, alter difficilis.*

poètes latins héroïques, c'est-à-dire qui ont écrit en vers héroïques, il met Virgile au premier rang, et bien loin après lui, au second rang, Macer et Lucrèce, auxquels il reconnaît pourtant quelque mérite.

Denys Caton, moraliste du second, ou peut-être du troisième siècle de l'ère chrétienne, désigne l'œuvre de Macer qu'il nomme, d'une façon qui s'appliquerait fort bien au Traité que nous avons aujourd'hui (1); nous devons revenir sur ce passage.

Quant aux grammairiens anciens, ils ont notablement contribué à introduire des difficultés sur ce poète; cependant ils en ont conservé des mots, des phrases, et même quelques vers que l'on trouve spécialement dans Charisius, Diomède, Nonnius, et Isidore de Séville (2).

(1) DIONYSII CATHON., *Distich. moral.*, § II, au commencement :

Telluris si fortè velis cognoscere cultus,
Virgilium legito; quod si magis nosce laboras
Herbarum vires, Macer tibi carmine dicet
Corporis ut cunctos possis depellere morbos.

Ce passage a donné lieu à une singulière méprise; nous lisons en tête d'une copie du *de Viribus Herbarum* (MS 5009 de la Bibl. roy.): *Iste est Macer de quo Tullius in Catone sic ait; Herbarum vires Macer carmine dicet.* On a pris les distiques moraux de Dionysius Catho, pour le *Cato, sive de Senectute* de Tullius Cicero.

(2) Voici diverses citations de ce Macer, et peut-être tout ce qui nous reste de lui.

1.° CHARISIUS. lib. I, p. 108.

Auxilium sacræ venient cultoribus ibes.
..... Altis ex urbibus ibes.
P. 61. Longo resonantia sibila collo.
P. 49. Fluviorum margine summa.
P. 55. Inter præteritas numerabitur ocymus herbas.
P. 78. Quales seges intubus herbas.
P. 82. Saucia naris.

2.° DIOMEDES cite du deuxième chapitre de l'*Ornithogonie* de Macer :

..... Cum laude excellet omne

3.° NONNIUS MARCELLUS. — *Picumnus et avis est Marti dicata*

De tous ces témoignages il nous paraît résulter que Æmilius Licinius Macer, mort en l'an de Rome 738, âgé de soixante-dix ou quatre-vingts ans, avait composé des écrits en vers héroïques sur les oiseaux, sur les reptiles et sur les plantes; les grammairiens anciens leur donnent les titres de *Botanique*, *Ophiogonie*, *Ornithogonie*; car le mot *Theogonia*, qui se trouve dans Nonnius Marcellus, paraît être une méprise de copiste. Il serait encore admissible que tout cela eût été réuni dans un seul ouvrage, composé à l'imitation des *Thériaques* de Nicandre de Colophon, dont l'œuvre nous a été conservée, et qui écrivait environ cent cinquante ans avant Æmilius Licinius Macer.

Il nous reste à parler encore avec quelques détails d'un poète du nom de Macer, que les commentateurs modernes ont aussi confondu avec le précédent. Ovide, le seul auteur ancien, à notre connaissance, qui ait parlé de lui, le nomme quelque part Iliacus Macer; faute de mieux, nous le désignerons ainsi.

quam picum, vel picam vocant, et Deus, qui sacris Romanis adhibetur.
Æmilius Macer in Theogoniæ (Ornithogoniæ) libro primo :

Et nunc agrestes inter picumnus habetur.

et au mot *prosecta* : *Prosecta, exta quæ aris dantur ex fibris pecudum dissecta, sunt generis neutri. Licinius Macer in Ornithogonia :*

..... Vulcani tostæ vapores

Cum virgis prosecta ferunt,

4.^o ISIDORI HISPALIENS. *Origin.*, lib. XII, cap. 4. — *Chelidros, serpens quem sic Macer describit :*

..... Seu terga expirant spumantia virus

Seu terra fumat quæ teter labitur anguis.

Ibid. Cap. 7. *Olor. Cynus.* — *Nautæ verò sibi hanc bonam prognosiam facere dicunt, sicut ait Æmilius :*

Cygnus in auspiciis semper lætissimus ales,

Hunc optant nautæ, quia se non mergit in undas.

MACER (ILIACUS). Ce poète vivait certainement en l'an de Rome 762, car Ovide lui adresse, du Pont, où il a été exilé à cette époque, une épître en vers dont les termes comportent indubitablement qu'elle est destinée à un homme vivant; en voici le commencement : « N'as-tu pas reconnu, « cher Macer, au cachet de cette lettre, que c'est Ovide qui « l'écrit (1) ? » Dans cette épître et dans plusieurs autres passages de ses écrits, Ovide parle de lui comme d'un contemporain; il nous apprend que Macer l'avait accompagné dans un voyage en Asie et en Sicile, et qu'il avait composé ce que depuis on a nommé des *Paratipomènes d'Homère*, c'est-à-dire des poèmes sur les faits historiques antérieurs et postérieurs à ceux qui font le sujet des poésies homériques : aussi est-ce par une allusion de courtoisie qu'Ovide le nomme *Iliacus Macer*, dans un seul endroit.

Il est impossible, quoiqu'Ovide soit le seul auteur qui parle de lui, et quoiqu'Ovide parle aussi de Macer, le poète naturaliste, de confondre ces deux hommes. L'un est évidemment son contemporain, l'autre était vieux quand Ovide était très jeune; et d'ailleurs le naturaliste, mort en 738 de Rome, ne peut avoir reçu les lettres qu'Ovide écrivait du Pont, où il était exilé en 762, et où il mourut en 770; il y a même tout lieu de présumer que Macer (Iliacus) lui survécut.

Nous n'avons pas rencontré d'autre mention de ce continuateur d'Homère, dans aucun autre auteur ancien; mais il y a encore des hommes, plus ou moins célèbres par leur esprit, leur savoir ou leur littérature, qui ont porté les noms de Licinius ou de Macer.

(1) OVIDII, de Ponto, lib. I, eleg. 40, Ad Macrum. — Id. Amor, lib. II, eleg. 48. Ad Macrum quod de Amoribus scribat. — Id. De Ponto, lib. IV, eleg. 16. Ad invidum

Un certain Pompéius Macer, fils d'un Theophanès de Mytilène, qui avait obtenu le droit de cité à Rome par la protection de Pompée, et qui par ce motif avait pris le nom de Pompéius et l'avait donné à son fils, est cité par Suétone (1), comme ayant été chargé du soin des livres d'Auguste, et comme ayant reçu de lui la mission d'éviter la publication de quelques travaux littéraires de la jeunesse de Jules-César, tels qu'une tragédie d'*OEdipe*, des *Louanges d'Hercule*, un *Recueil de Pensées choisies*; cette mission lui était donnée après la mort de Jules-César, qui est de l'an de Rome 710.

Un autre Pompéius Macer sans doute est mentionné par Tite-Live, dans ses *Annales* (2), à la date de l'an 768 de Rome, comme étant préteur sous Tibère, et ne saurait, par conséquent, être aisément considéré comme le même que le précédent; il est possible que ce fût son fils.

Pline le Jeune, qui vivait environ l'an de l'ère chrétienne 62 à 115, a laissé trois lettres adressées à un Macer, qu'il ne désigne pas autrement; dans l'une (3), il lui fait compliment de l'agrément de son habitation à la campagne; dans une autre (4), il lui raconte l'histoire d'une femme qui décida son mari malade à se donner la mort, et lui donna même l'exemple du suicide, et dans la troisième (5), beaucoup plus importante au sujet que nous

(1) SÜETONII, *vita Julii Cæsaris*, cap. 56, in fine.

(2) TITI-LIVII, *Annal.*, lib. I, § 42.

(3) PLINII JUNIORIS, *Epist.*, lib. V, epist. 48.

(4) *Ibid.*, lib. VI, epist. 24.

(5) *Ibid.*, lib. III, epist. 5, au commencement : *Pergratum est mihi, quod tam diligenter libros avunculi mei lectitas, ut habere omnes velis, quarasque qui sint omnes. Fungar indicis partibus.....* Et à la fin : *Extendi epistolam, quamvis hoc solum quod requirebas scribere destinassem, quos libros reliquisset. Confido tamen, hæc quoque tibi non minus*

traitons, Pline adresse à Macer, qui les lui avait demandés, des détails circonstanciés sur les ouvrages, sur la manière de vivre et sur les habitudes d'étude de son oncle Pline le Naturaliste; cette lettre se termine ainsi : « J'ai donné à
« cette lettre plus d'extension qu'elle n'en aurait eu, si je
« m'étais borné, ainsi que j'en avais le projet, à vous
« transmettre la liste que vous me demandez des ouvrages
« de mon oncle. Je suis sûr cependant que ces détails vous
« intéresseront autant que les ouvrages eux-mêmes, et
« pourront bien vous exciter non-seulement à les lire,
« mais encore à composer vous-même quelque chose de
« semblable. Adieu. »

On trouve encore dans Pline, deux lettres adressées à un Licinius Sura, très savant homme de son temps à ce qu'il paraît. Dans l'une (1), se trouve la description détaillée de la fontaine intermittente de Come; et dans l'autre (2), Pline consulte Licinius sur la réalité et sur la nature des fantômes; il cite plusieurs exemples de visions, et demande ce qu'il en faut penser.

C'est sans doute au même Licinius Sura que Martial, autre contemporain de Pline le Jeune, s'adresse pour le féliciter du rétablissement de sa santé, après une maladie désespérée, dans l'épigramme qui commence par ces mots (3) : « O Licinius Sura, le plus célèbre de nos sa-
« vants. . . . » Dans les épigrammes du même Martial, on trouve plusieurs fois aussi le nom de Macer : c'est un pro-

grata, quam ipsos libros futura, quæ te non tantum ad legendos eos, verum etiam, ad simile aliquid elaborandum, possunt æmulationis stimulis excitare. Vale.

(1) *Ibid.*, lib. IV, ep. 30.

(2) *Ibid.*, lib. VII, ep. 27.

(3) MARTIALIS, *Epigram.*, lib. VII, 46.

consul de l'Espagne et de la Dalmatie (1) ; c'est un ingénieur chargé des travaux de la voie Appienne , à qui Martial envoie tous les ans des vers pour étrennes (2) ; c'est un chevalier romain qui , à force de donner des anneaux aux jeunes filles , finira par n'avoir plus même son anneau de chevalier (3) ; ou , pour mieux dire , toutes ces épigrammes s'adressent au même Bæbius Macer , que Pline le Jeune mentionne comme consul désigné (4). En adoptant cette opinion , nous suivons Cataneus , l'un des plus anciens commentateurs de Pline.

Parmi tous ces auteurs anciens , il n'en est incontestablement aucun à qui l'on puisse sérieusement attribuer le traité de *Viribus Herbarum*. Les raisons vont en être déduites ci-après , et l'on verra que ce sont des raisons péremptoires. Celui d'entre eux dont on a choisi le nom ne nous paraît pas être l'Æmilius-Licinius Macer le naturaliste , ainsi que cela a semblé à la plupart des commentateurs , mais bien celui que Pline le Jeune invite à écrire quelque chose d'analogue aux travaux de son oncle.

L'un des plus anciens éditeurs du traité de *Viribus*

(1) *Ibid.*, lib. X, 78. — *Ibid.*, lib. XII, 100.

(2) MARTIALIS, *Epigram.*, lib. X, 16.

(3) *Ibid.*, lib. VIII, 5. *Ad Macrum luxuriosum* :

Dum donas, Macer, annulos puellis

Desisti, Macer, annulos habere.

(4) PLINII JUNIOR., *Epist.*, lib. IV, ep. 9. — Il raconte un procès dans lequel il défendait l'accusé, Julius Bassus. — *Censuit Bæbius Macer, consul designatus, lege repetundarum Bassum teneri.* — Cataneus, sur ce passage, ajoute en note : *Bæbius Macer, cui Appiæ viæ cura demandata, cum proconsul rexisset Hispanos : Eodem in posterum missus in Dalmatiam integrè et justè provinciam continuit : Eum præfectum urbis servavit Adrianus, quamvis ab Actiano per epistolas admonitus, ut si reniteretur imperio, necaretur. Bæbium item Macrum testatur Flavius Vopiscus prætorii præfectum sub Aureliano.*

Herbarum, Joannes Atrocianus, en 1527, pense qu'il a véritablement pour auteur le Macer à qui Pline le Jeune écrit. Vossius (1), qui n'a pas, à ce qu'il paraît, pris la peine de lire la lettre de Pline jusqu'à la fin, commet l'erreur de dire qu'elle ne contient rien de semblable. Nous n'adoptons pas, avec Atrocianus, que ce Macer de Pline soit le véritable auteur du *Traité*, mais nous croyons que le passage qu'il cite exactement (malgré l'avis de Vossius), a donné lieu à ce que l'auteur, quel qu'il soit, ait choisi ce pseudonyme, et que les vers de Denys Cathon, le moraliste, que nous avons cité aussi, ont pu contribuer à faire croire que l'ouvrage, tel qu'il existe aujourd'hui, aurait pour auteur l'ancien Æ.-L. Macer, qui effectivement avait écrit en vers sur les plantes, entre autres sujets d'histoire naturelle. L'œuvre de ce dernier fournit deux citations à Isidore de Séville, vers 630 de l'ère chrétienne; il est donc probable que de son temps cette œuvre existait encore, et nous ne verrions rien d'étonnant à ce que quelque investigateur, plus heureux ou plus habile que nous, découvrit un jour, dans la poussière de quelque collection, l'*Ophiogonie*, l'*Ornithogonie*, ou la *Botanique* du véritable Æmilius Licinius Macer.

L'époque certaine de la composition du traité de *Viribus Herbarum*, et le nom véritable de son auteur, doivent être maintenant recherchés par nous; mais si nous sommes parvenus à une solution assez positive sur l'époque, nous n'avons que des doutes sur le nom qui nous

(1) GERARDI JOANNIS VOSSII, de *Poëtis latinis Liber.*, p. 28. — *Hæc sunt verba ejus (Atrociani): atque hunc Plinianum Macrum hujus operis fuisse auctorem asseruerim, quod Plinius adhortatur illum ad simile quid elaborandum.* Vossius ajoute: *Sed qui epistolam legerit, nil tale inventet.*

occupe. Nous allons exposer ce qui se rapporte à l'un et l'autre.

La recherche attentive des auteurs cités dans ce traité va nous indiquer quelle est sa date la plus ancienne possible. Le nombre en est assez grand, il est de vingt-trois (1); mais quelques-uns ont seuls une importance décisive. Dioscoride est cité quatre fois, il est du premier siècle de l'ère chrétienne; Pline le Naturaliste, de la même époque, est cité vingt fois, et, en outre, le plus grand nombre des autres auteurs est mentionné d'après lui; on rencontre six fois le nom de Galien, qui occupe la fin du second siècle; partout le livre est empreint des doctrines galéniques, et des opinions que Pline a recueillies si cu-

(1) Voici la liste des auteurs cités dans le *de Viribus Herbarum*: Hippocrate, Dioscoride, Pline l'Ancien, Galien. Douze d'entre eux sont mentionnés, d'après Pline le Naturaliste, dans les passages dont suit l'indication: Anaxilaus, Pline. p. 467, l. 8; — Apollodorus, p. 396, l. 37; — Asclepius, p. 408, l. 27, et 365, l. dernière. — Caton, p. 357, l. 38; — Chrysippus, p. 369, l. 3; — Diocles, p. 366, l. 37; — Olympias Thebana, p. 384, l. 35; — Praxagoras, p. 366, l. 39; — Pythagoras, p. 382, l. 28; — Sextus Niger, p. 384, l. 35; — Themison, p. 460, l. 20, et p. 458, l. 46; — Xenocrates, p. 384, l. 4.

Enfin, sept auteurs, plus récents que Pline, sont cités par Macer, savoir: Menemachus, disciple de Themison, de la fin du I.^{er} siècle.

Philon, méthodiste cité par Galien, et qu'on sait avoir été l'ami de Plutarque, au II.^e siècle.

Justus, du II.^e siècle, selon Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

Palladius, Jatrosofiste d'Alexandrie, du IV.^e siècle, suivant Choulant.

Oribasius, de la seconde moitié du IV.^e siècle.

Meletius, moine phrygien de Tibériade, du VIII.^e ou IX.^e siècle, selon Choulant.

Enfin, Walafridus Strabus, du IX.^e siècle, le plus nouveau de tous ces auteurs.

rieusement chez ses devanciers. On trouve encore dans deux endroits le nom de Strabus. Une note des plus anciennes éditions, le désigne comme disciple de Raban (1), comme savant en médecine, et comme auteur d'un abrégé de l'exposition générale de Raban, travail dès-lors perdu. Ce Raban ne saurait être autre que Raban-Maur, qui, né en 785 de l'ère chrétienne, mourut archevêque de Mayence, sa patrie, en 856; et ce Strabus, qui suivant Novitius (2), florissait en 840, c'est l'auteur, entre autres écrits, d'un petit poème sur les plantes cultivées dans les jardins, et intitulé : *Hortulus* (3); l'auteur est ordinairement nommé Strabus Gallus; ce qui doit s'interpréter par le louche, moine de Saint-Gall, et ce qui est un exemple singulier de l'altération des noms, et de la manière dont elle s'opère quelquefois, car ce nom est évidemment pris dans le titre de l'*Hortulus*. Le vrai nom de l'auteur était Walafrid. Voici, du reste, ce titre tout entier : *Hortulus Walafridi STRABI ad Grimoaldum Canobii sancti GALLI abbatem*, d'où *Strabi Galli Hortulus*. Le poème de *Viribus Herbarum* ne saurait donc guère avoir été composé avant l'an 850 de notre ère : c'est une date désormais rigoureusement constatée.

D'autre part, Eberhard de Béthune cite Macer dans

(1) Cette note est conçue en ces termes : *Strabus fuit discipulus Rabani, in medicinâ peritus, qui generalem expositionem in brevi comprehendit quam Rabanus proluxè fecerat; sed eum non habemus.*

(2) Voir le *Catalogue chronologique des Auteurs latins*, qui est à la suite de son *Dictionnaire latin* de Novitius. Il y est nommé Walafridus Strabus.

(3) Il a été imprimé plusieurs fois, entre autres dans la *Bibliotheca Maxima Patrum*, tom. XV, p. 236, et par Choulmat, à la suite de son édition de Macer, 1832. Il se compose de 443 vers, partagés en 26 chapitres, et a pour sujet la culture et les vertus de quelques plantes de jardin.

son *Traité de la Versification* (1); voici le passage tout entier, dont il nous va falloir discuter différents endroits et différents termes :

Christicolas acies Solymarius armat in hostes
Christi solius plenus amore crucis.
Herbarum vires declarat carmine Macer
Servat in officiis hunc medicina suis.
Naturas lapidum varias, variosque colores
Qui ponit lapidum, non sapit ille metro.
Petrus Riga, petra cujus rigat intima Christus
Legem mellifluo texit utramque stylo.

Si l'époque d'Eberhard de Béthune était certaine, l'autre terme du temps auquel a vécu le pseudonyme Macer se trouverait précisée par-là; mais il règne à cet égard une grande incertitude dans les historiens de la littérature du moyen-âge, et voici sur quoi elle se fonde : Mirée, dans ses notes sur Henri de Gand (2), dit à propos d'Eberhard, auteur aussi d'un autre ouvrage intitulé : *Græcismus; de illo hic versus extat* :

Anno milleno centeno bis duodeno,
Condidit Ebrardus græcismum Bethuniensis.

Ce distique est rapporté, selon Du Cange (3), par Sander et par Valère André; mais suivant que, dans le premier vers, on rattachera le mot *bis* au nombre *centeno*, qui le précède, ou au nombre *duodeno* qui le suit, on traduira par l'an 1124 ou par l'an 1212; l'un de ces deux millésimes est certain; mais, lequel? Là est toute la difficulté.

(1) Ce *Traité* est renfermé dans la collection de Leyser : *Historia poetarum et poematarum mediæ ævi*. V. p. 828.

(2) *De scriptor ecclesiast.*, cap. 60, d'après Du Cange.

(3) *Præfat. ad Glossar. med. et infim. latin.* CANGII. § XLV.

Du Cange incline avec peu de décision pour la seconde version ; nous avons pensé qu'on pourrait trouver la solution complète du problème, si l'on parvenait à déterminer l'époque de quelques auteurs cités par Eberhard, et nous les avons trouvés justement dans le passage que nous venons de relater. En effet, le mot *Solymarius* est le titre d'un poème sur la guerre sainte et sur la prise de Jérusalem (*Solyma*) par les Croisés, en 1099. Il est attribué par Fabricius (1) à Gunther, moine de Citeaux, qui vivait en 1208. Leyser (2) rapporte que, selon Trithème, Gunther, vivait en 1100 ; selon Valère André, en 1160 ; et selon G. Cavé en 1210 ; puis il ajoute que Gunther lui-même donne le moyen de dissiper toute espèce de doute, puisqu'il déclare avoir offert son poème à l'empereur Frédéric Barberousse ; or, ce prince régnait de 1152 à 1189. Si donc le *Solymarius* reconnaît Gunther pour auteur, ce qui ne paraît pas contesté : si ce poème a été présenté à Frédéric Barberousse, Eberhard n'a pu en parler en 1124, mais bien en 1212.

Le troisième des quatre distiques, que nous avons cités plus haut, se rapporte indubitablement à Marbode (3), évêque de Rennes en 1096, c'est l'opinion de Fabrice (4), et l'allusion qui y est renfermée s'applique à un poème de cet auteur, intitulé : *Lapidarius, seu de Lapidibus et Gemmis*. Marbode est quelquefois nommé Evax, à cause du premier vers de son traité : *Evax, rex Arabum dicitur, scripsisse Neroni* (5).

(1) FABRICII, *Biblioth. med. et infim. latinitat.*, lib. VII, p. 174.

(2) LEYSER, *Hist. poët et poëm.*, p. 790.

(3) MARBODÆUS, MARBODUS, MARBODEUS, MERBOLDUS, peut-être s'appelait-il MARBEUF.

(4) FABRIC, *Bibl. latin.*, lib. V, p. 75.

(5) Nous avons collationné plusieurs manuscrits et les éditions de cet

Enfin Pierre de Riga, cité dans le dernier distique, a une importance décisive pour la détermination que nous cherchons. L'époque de ce célèbre chanoine de Reims est formellement établie par Fabrice (1) : il était chanoine en 1170, et mourut en 1209, selon la chronique d'Albéric (Aubry) (2), et selon Bulée (3). Il ne pouvait avoir écrit, en 1124, et être cité à cette date ; il nous faut donc conclure rigoureusement que c'est en 1212 qu'Eberhard a donné son *Græcismus*, et que telle doit être l'interprétation du distique millésimaire que nous avons reproduit.

Ainsi le Macer, quel qu'il soit, qui cite Walafridus Strabus, et qui est cité par Eberhard, se trouve compris entre 850 et 1212.

Heureusement que nous pouvons réduire d'un siècle au moins encore un laps de temps aussi long, par une citation de Sigebert de Gemblou, que nous empruntons encore à Fabrice (4) ; Sigebert de Gemblou, dit-il, qui mourut très âgé en 1112, dit (5) que Macer a écrit en vers sur les vertus des plantes. Le pseudonyme Macer est donc renfermé désormais entre 850 et 1112.

Des appréciations d'une autre nature, moins rigoureuses, il est vrai, mais d'une valeur qu'on appréciera, nous l'espérons, comme nous, permettent de réduire encore nota-

intéressant et curieux ouvrage ; nous en préparons une édition pour notre Recueil de documents sur l'*Histoire de la Médecine au moyen-âge*, et nous avons lu à la Société une Notice sur la vie et les écrits de Marbode.

(1) *Biblioth. latin.*, lib. XV, p. 277.

(2) *Ibid.*, p. 450.

(3) *Histor. acad. Paris*, t. III, p. 42.

(4) FABRICII, *Bibl. latin.*, lib. XII, p. 2. — *Sigebertus Gemblacensis, qui obiit valde senex anno 1112.*

(5) SIGEBERTI GEMBLACENSIS, de *Scriptor. ecclesiast.* : *Macer scripsit metrico stylo librum de Viribus Herbarum.*

blement cet intervalle. Ainsi, ce Macer, qui cite tant d'auteurs, ne cite aucun Arabe : ni Avicenne, qui vécut de 978 à 1036 (1); ni Razès, qui vécut de 923 à 1010, peut-être; ni même aucun des deux Mesué; il est vrai que Mesué le eune, dont l'époque est de 925 à 1015, est probablement plus récente que notre pseudonyme Macer, que ses ouvrages sur la médecine ne sont pas d'une grande importance, et que les écrits de Mesué l'ancien, s'ils ne sont pas apocryphes, ainsi que le pense Freind, pouvaient bien n'avoir pas encore pénétré en Europe en 850, puisque cet ancien Mesué vivait à la cour du kalife Aaron-al-Raschid, et qu'il mourait à quatre-vingts ans, en 819, suivant les uns, en 845 ou 846, selon d'autres, et notamment suivant Freind (2), dont l'autorité nous paraît ici plus solidement établie qu'elle ne l'est généralement au moins à notre avis. Si l'on ne trouvait pas cette absence de citation des auteurs Arabes assez décisive, nous pourrions en corroborer la valeur par la remarque, que, suivant Daniel Leclerc (3), auteur si précis et critique si consciencieux, Avicenne a le premier introduit l'usage général d'une infinie quantité de médicaments tirés des végétaux, et qui déjà étaient connus par les écrits de Mesué, et sur-tout de Rhasès, comme la manne, le séné, la rhubarbe, les tamarins, la casse, le sucre, la muscade, le macis, etc., etc., et qu'il n'est point question de ces drogues dans Macer. Macer cite cependant le galanga, la zedoaire, le girofle, d'où suit qu'il est probablement du commencement de l'époque arabe. Il nous semble résulter de tout cela que le traité intitulé : *Macer, de Viribus Herbarum*, a été

(1) V. *Dictionn. histor. de la Médecine*, par Éloy, 4 vol. in-4.^o.

(2) FREIND, *Histoire de la Médecine*.

(3) DANIEL LECLERC, *Hist. de la Méd.*, p. 774.

composé avant l'établissement de la médecine arabe en Europe, c'est-à-dire avant le commencement du X.^e siècle; et puisque le recueil de Salerne est de la fin du X.^e, il demeure établi que les vers nombreux qui se trouvent dans l'un et l'autre ouvrage, ont été empruntés par les Salernitains au pseudonyme Macer.

La facture de la versification du *de Viribus Herbarum*, qui, dès le premier abord, repousse complètement l'idée qu'il appartienne à un auteur du siècle d'Auguste, vient s'ajouter pour nous aider dans la détermination de l'époque de sa composition. Tout le monde sait que c'est en 1019 que les Normands pénétrèrent en Italie et y formèrent des établissements; on conçoit, et l'on sait, qu'ils apportèrent avec eux leurs usages nationaux, qu'à la cour des princes normands les vers léonins étaient en vogue, l'épithaphe de leur duc Rollon, mort en 920, en est une preuve. Cette forme de versification fut promptement propagée par la faiblesse du peuple conquis, et par la flatterie italienne. C'est à dater de cette époque seulement que les marbres commencent à porter, en Italie, des inscriptions en vers léonins (1); le *Regimen Salerni*, dans son origine, est écrit dans ce goût; le *Traité de Viribus Herbarum* n'en présente point de traces. Il est donc probablement antérieur à l'invasion normande en Italie.

En somme, nous pensons que cet ouvrage a été composé dans la dernière moitié du IX.^e siècle.

Quant au nom véritable de l'auteur, nous ne pouvons que confirmer, par nos propres observations, celle qu'avait déjà consignée Gaudentius Merula (2) (1424 à 1494), sa-

(1) RÉNÉ MOREAU, *Prolegomena ad Scholam Salernitanam*, ch. 8.

(2) GAUD. MERUL., *de Antiq. Gallor. cisalpin.*, lib. I, cap. 2, p. 279. *Italiæ illustratæ, hanc urbem (Veronam) tres maxime viri illustrarunt : Catullus scilicet, à quo et Julius Cæsar proscissus est : Vitruvius, per*

voir : que le livre que l'on colporte sous le nom de Macer, sur les vertus des plantes, n'est pas dû à la plume de l'ancien poète véronais (Æmilius-Licinius Macer), mais à celle d'un certain médecin du nom de Odon, ainsi qu'il l'a vu sur un très ancien manuscrit. Nous avons aussi trouvé ce nom sur d'anciens manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, mais nous n'avons rien pu découvrir sur l'époque de cet Odon.

Voici, du reste, ce que nous fournit la collation de vingt-trois manuscrits et d'une vingtaine d'éditions (1).

La plupart des manuscrits portent, soit en tête, soit à la fin : MACER, *de Viribus Herbarum*.

Un manuscrit attribué, par M. Choulant, au XIII.^e siècle, et indiqué sous le nom de Cod. Guelferbitanus, est intitulé : *Æmylii Macri carmen de Virtutibus Herbarum*; mais d'une écriture plus récente que le corps du manuscrit.

Un manuscrit de la bibliothèque publique de Dresde (désigné D. 160), attribué au XIV.^e siècle, et un autre manuscrit, que M. Choulant dit être porté au catalogue de la *Bibliotheca gunziana* (p. 470), ont à la fin : *Odonis magdunensis opusculum de naturis herbarum explicit*. Le manuscrit de Dresde a pour titre, mais d'une main très récente : *OEmilius Macer de virtutibus herbarum, qui in fine dicitur Odo Magdunensis*.

tempora divi Augusti architecturæ scriptor : et Æmilius Macer, qui de herbarum virtute elegantissimè scripsit. Sed hic libellus, qui sub Macri nomine circumfertur, non hujus est, sed Odonis cujusdam medici, ut ipse vidi in codice quodam antiquissimo. Verum ut gratior iret in lucem, Macri titulo inscriptus est.

(1) M. Choulant a visé douze manuscrits allemands; nous en avons visé et collationné onze de la Bibliothèque royale de Paris. Nous profiterons des importants travaux d'un érudit aussi distingué.

La bibliothèque royale de Paris possède, sous le n.º 8,454, un manuscrit au commencement duquel on lit : *Incipit liber qui dicitur Macer, quem Odo fecit*; et à la fin, mais ici d'une écriture récente : *Odo sive Macer*. Ce manuscrit est fort ancien, peut-être du XII.^e siècle. — Le manuscrit 1750 de la même bibliothèque, qui est du XIV.^e siècle, a pour titre : *Odonis medici de viribus herbarum carmen*; mais ce titre est plus récent que le corps de l'ouvrage, et il est suivi du nom de Gaudentius Merula; c'est donc une citation du passage de cet auteur que nous avons indiqué ci-dessus.

Il ne paraît pas que le nom de Floridus soit dans aucun manuscrit. Ce nom se trouve pour la première fois dans une très ancienne édition, sans date et sans lieu d'impression, que nous avons entre les mains, que M. Choulant a vue aussi, et qu'il ne regarde pas comme l'*editio princeps*. Il considère comme telle, celle de Naples en 1477; elle a pour titre : *Macri philosophi liber*.

L'édition, qu'Atrocianus a donnée en 1527, a pour titre : *Æmilii Macri liber*; enfin, celle de Pictorius, en 1559, porte le nom d'*Æmilius Macer Veronensis*.

Ne semble-t-il pas que les éditeurs et les commentateurs se sont plu à s'éloigner à qui mieux mieux du titre primitif de la plupart des manuscrits, et à soutenir, en la développant, l'erreur qu'a introduite dès l'origine le choix du pseudonyme Macer? L'emploi de ce simple nom, dans le plus grand nombre des anciens manuscrits, n'indique-t-il pas que l'auteur a désiré que l'ouvrage fût attribué au Macer que Pline le Jeune ne nomme pas autrement dans sa lettre? Enfin, le nom de Odo, étant donné comme le nom véritable de l'auteur, par trois manuscrits des plus anciens, et peut-être par quatre manuscrits (si celui que Gaudentius Merula a vu, n'est pas dans les trois que nous

avons cités), n'est-il pas raisonnable de rendre l'ouvrage à cet Odo, son véritable auteur? Toutes questions que nous croyons devoir résoudre affirmativement.

De tout cela nous concluons que quelque moine du moyen-âge, prenant pour lui l'invitation de Pline le Jeune, s'est attaché à traduire en vers de nombreux passages de Pline l'Ancien, y a joint ce que lui fournissaient les théories de Galien et ce qui pouvait avoir cours de son temps sur les vertus des plantes, qu'il a mis son ouvrage sous le nom d'un auteur de l'ancienne Rome, afin de le recommander d'autant mieux à la faveur publique, et que, suivant toute probabilité, l'auteur véritable se nommait Odon.

montré que, si l'on ne se contente pas de regarder l'œuvre
comme un simple objet, mais qu'on s'efforce de saisir
l'ensemble de son développement, on arrive à une
compréhension plus profonde de son rôle dans
l'histoire. C'est pourquoi, dans ce livre, nous
nous efforçons de présenter une vue d'ensemble
de l'œuvre, en montrant comment elle s'est
développée au cours des siècles, et comment
elle a influencé la pensée humaine. Nous
essayons de montrer que l'œuvre n'est pas
simplement un objet, mais qu'elle est une
œuvre vivante, qui continue à évoluer.

Il est évident que l'œuvre a une grande importance
dans l'histoire de la civilisation. Elle est le reflet
de l'esprit d'une époque, et elle a souvent servi
de modèle à d'autres œuvres. C'est pourquoi
il est si important de l'étudier avec soin.
Nous allons maintenant passer à l'étude de
l'œuvre elle-même. Nous commencerons par
l'œuvre la plus ancienne, et nous suivrons
son développement jusqu'à l'œuvre la plus
récente. Nous essaierons de montrer comment
l'œuvre a évolué au cours des siècles, et
comment elle a influencé la pensée humaine.
Nous essaierons aussi de montrer comment
l'œuvre a été utilisée par les hommes, et
comment elle a servi de modèle à d'autres
œuvres. Nous essaierons de montrer que
l'œuvre n'est pas simplement un objet, mais
qu'elle est une œuvre vivante, qui continue
à évoluer.